

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 11 avril 2022**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2022

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 11 avril 2022 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 4 avril 2022.

Étaient présents ou représentés

Mme Monique GIBERT, Mme Christine SANCHEZ, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Pierre PUGENS à M. Jean-Luc DARMANIN, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Nicole MORERE à M. Claude CARCELLER, Mme Roxane MARC à M. Yannick VERNIERES, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n° 2814 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2022 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2022 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis favorable à l'unanimité du conseil d'exploitation du 17 mars 2022 ;

CONSIDERANT les éléments du rapport d'orientation budgétaire 2022 ;

CONSIDERANT que le budget SPANC a été équilibré sur la base des projections de 2022 des diagnostics à réaliser ; ce budget ne comprend pas la reprise des résultats antérieurs,

● Section de fonctionnement

➤ Recettes

Chapitre 70 : le montant des produits s'élèvera à 66K€.

➤ Dépenses

Chapitre 011 : le montant des charges à caractère général s'élèvera à 6,5K€.

Chapitre 012 : les dépenses de personnel ont été évaluées à 52K€ pour cette année.

Chapitre 042 : les dotations aux amortissements s'élèveront à 7,5K€ comme chaque année.

CONSIDERANT que la section de fonctionnement du budget annexe SPANC s'équilibre à 66K€.

- Section d'investissement

- Recettes

Chapitre 040 : les amortissements sont identiques à la section de fonctionnement soit 7,5K€.

- Dépenses

Chapitre 20 : le montant inscrit sur ce chapitre sera de 7,5K€.

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget annexe SPANC 2022 s'équilibre à 7,5K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget annexe SPANC de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2846
Publication le 12/04/2022
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 12/04/2022
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220411-6619-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

SPANC - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION EXPLOITATION

DEPENSES		
011	Charges à caractère général	6 500,00
012	Charges de personnel	52 000,00
65	Autres charges de gestion	
042	Dotations aux amortissements	7 500,00
002	Déficit antérieur reporté	
DEPENSES DE L'EXERCICE		66 000,00

RECETTES		
70	Redevances	66 000,00
RECETTES DE L'EXERCICE		66 000,00

SPANC - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
20	Immobilisations incorporelles	7 500,00
23	Immobilisations corporelles	
RAR2021	Restes à réaliser 2021	
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 500,00

RECETTES		
001	excédent reporté	
040	Amortissements	7 500,00
RECETTES DE L'EXERCICE		7 500,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	66 000,00	66 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		66 000,00	66 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	7 500,00	7 500,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 500,00	7 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	73 500,00	73 500,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 500,00		6 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 000,00		52 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	7 500,00	7 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	58 500,00	7 500,00	66 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 000,00	0,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 500,00	0,00	5 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	7 500,00	0,00	7 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 500,00
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	66 000,00		66 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	66 000,00	0,00	66 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 500,00	7 500,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	7 500,00	7 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 500,00
---	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Budget annexe SPANC - Budget primitif 2022.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Résultats du vote
011	Charges à caractère général	6 500,00	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	52 000,00	
65	Autres charges de gestion		
042	Dotations aux amortissements	7 500,00	
002	Déficit antérieur reporté		
DEPENSES DE L'EXERCICE		66 000,00	Adopté à l'unanimité

FONCTIONNEMENT RECETTES			Résultats du vote
70	Redevances	66 000,00	Adopté à l'unanimité
RECETTES DE L'EXERCICE		66 000,00	Adopté à l'unanimité

Budget annexe SPANC - Budget primitif 2022.

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

INVESTISSEMENT DEPENSES			Résultats du vote
20	Immobilisations incorporelles	7 500,00	Adopté à l'unanimité
23	Immobilisations corporelles		
RAR21	Restes à réaliser 2021		
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 500,00	Adopté à l'unanimité

INVESTISSEMENT RECETTES			Résultats du vote
001	excédent reporté		Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	7 500,00	
RECETTES DE L'EXERCICE		7 500,00	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 46

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 01/04/2022

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 11 avril 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		Présentation Claude CARCELLER
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		Présentation Philippe SALASC
AUMELAS	Ronny	PONCE		Sandrine LOUKANI (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		Cécile LEMOINE (suppléante)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		Florence LAUSSEL (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ		Cécile LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		Jean-Manuel YORIS (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		Présentation Philippe LASALVY
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		Jean-Louis RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		Présentation David CABLAT Danielle HOCHART (suppléante)
LAGAMAS	Christian	VILOING		Pierre ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		Présentation Thibaut BARRAL
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS		Présentation JL DARMANIN
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		Présentation Valérie Bouyssou
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		ABSENT
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		Bernard PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET		Mohamed EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		Présentation Y. VERNIERES
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		EXCUSE
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Evelyne GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Présentation JB BERTOLINI Monique VIALLA (suppléante)
TRESSAN	Daniel	JAUDON		Présentation José MARTINEZ Sylvie MOYANO (suppléante)
VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le